

# Laïcités et religions en République. Questions d'hier et d'aujourd'hui autour des combats de l'abbé Grégoire

Vendredi 20 novembre 2015 de 9h à 17h30

## Conservatoire National des Arts et Métiers Amphithéâtre Grégoire

Des interrogations les plus récentes posées sur la place des religions dans l'espace public républicain à celles de l'enseignement d'une morale civique, il semble nécessaire de relire les engagements et les combats menés par l'abbé Grégoire entre la fin du 18<sup>e</sup> siècle et le début du 19<sup>e</sup> siècle. Il ne s'agit pas d'y rechercher des origines fondatrices ou des leçons susceptibles d'être appliquées aujourd'hui, mais de permettre de mieux comprendre les enjeux des débats suscités en son temps par la question religieuse et le rôle assignées aux Églises dans le contexte particulier de la construction et des transformations rapides de l'espace politique ouvert à partir de 1789.

Il conviendra ainsi de réfléchir aux modalités théoriques, politiques et sociales qui ont successivement été mobilisées dans l'émergence du nouvel espace politique entre 1789 et 1791 (adoption de la première Constitution), dans la construction d'un espace public républicain caractérisé par la première loi de séparation de l'Église et de l'État (février 1795) et dans la mise en place du Concordat à partir de 1802.

Trois thématiques seront ainsi privilégiées. 1/ La question du rapport entre la question religieuse et la construction de la communauté politique entre 1789 et 1791. De la « tolérance » des Lumières et de l'édit de 1787 qui accorde la reconnaissance civile à la communauté protestante aux débats autour de l'intégration des communautés juives dans la Nation, il s'agira du rôle joué par les questions religieuses dans la construction de la communauté de citoyens. 2/ La question posée, à partir de 1795, par la construction d'un espace public républicain et laïc face auquel l'abbé Grégoire, engagé alors dans la constitution d'une Église réconciliée avec la République, a pu prendre des positions critiques. Sur quelles bases le régime directorial a-t-il cherché à construire une morale civique ? Comment penser la République sans religion nationale et officielle ? 3/ Les enjeux et la portée du Concordat dans la recomposition des relations entre l'État, les églises et les religions.

L'objectif de cette rencontre est favoriser les échanges et débats entre chercheurs, enseignants d'aujourd'hui et de demain, et plus largement tous ceux qui ne peuvent rester indifférents à ces débats aux résonances actuelles. La première loi de séparation est inaugurale dans la construction de l'Etat moderne. Sa radicalité était alors inséparable du processus révolutionnaire français. Elle est pourtant délibérément ignorée, ou majoritairement inconnue, aujourd'hui. Nous souhaitons rappeler ce que furent ses enjeux, toujours actuels, sa portée, ses liens et ses différences avec la loi de 1905.

*Rencontre organisée par le*

Conservatoire National des Arts et Métiers, Association des Professeurs d'Histoire et Géographie et Institut d'histoire moderne et contemporaine (Paris 1 – Panthéon-Sorbonne)

9h : Accueil par l'administrateur général du CNAM & le président de l'APHG.

9h15 : Présentation de la journée. Jean-Pierre Schmitt et Jean-Luc Chappey.

9h30 : « Les mots et leurs sens, d'hier à aujourd'hui ». Isabelle Brian et Évelyne Oliel.

### **Session 1 – Religions, communautés et Nation. Grégoire et la question de la citoyenneté**

Président : Jean-Luc Chappey

10h – Présentation : Céline BORELLO

10h25 – Table ronde : Évelyne

Oliel, Jean Dubray

(et deux intervenants/enseignants de l'APHG)

11h15 – Discussions

### **Session 2 – Questions autour d'un espace républicain et laïc.**

Présidente : Isabelle Brian

13h15 : Présentation : Paul CHOPELIN

13h40 : Table ronde : Jean-Luc Chappey, Bernard Gainot (et deux intervenants/enseignants de l'APHG)

14h20 : Discussions-Pause

### **Session 3 – Les effets du Concordat. L'État et les religions au 19<sup>e</sup> siècle.**

Président : Évelyne Oliel

15h30 – Présentation : Rita

HERMON-BELOT

15h55 – Table ronde : Jacques-Olivier Boudon, Philippe Boutry (à confirmer) (et deux intervenants/enseignants de l'APHG)

16h35 – Discussions

17h30 – Conclusion : (Hubert Tison)